

# LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCURE & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MARDI, 12 AVRIL 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

12 avril 1881.

## Le VENGEUR

LE FRERE et la SŒUR.

(Suite.)

— Avant de monter sur le siège, je m'approchai de la portière, et je demandai comme un laquais de grande maison :

— Où faut-il conduire milady ?

— Rue de Berlin, numéro 24...

— Les fiacres roulaient. — On arriva en face d'un petit hôtel à deux étages, bien bâti. — Les folets intérieurs de toutes les fenêtres étaient hermétiquement fermés.

— Je dégringolai du siège pour aider les dames à descendre...

III

— Elle était plus lesté que moi, la commère aux cheveux noirs !... — poursuivit Fil-en-Quatre. — Elle avait, de son pied léger, sauté sur le trottoir, et tirant une clef de sa poche elle s'occupait d'ouvrir une petite porte pratiquée dans la porte cochère de l'hôtel.

— L'occasion me parut bonne et je hasardai :

— Si Milady le veut, je tiendrai son sac qui la gêne...

— Elle n'avait qu'à lâcher seulement une seconde, et le tour était joué, je détais comme un lapin.

— Par malheur la bonne dame ne perdait point la boule...

— Inutile... me répondit-elle sèchement. — Tirez les verrous de cette porte et poussez les battants.

— Tout décontenancé, j'oléis. — Les voitures entrèrent dans la cour et on déchargea les colis, tandis que la dame se mettait en devoir d'ouvrir les autres portes.

— Ah ça ! mais il n'y avait donc personne pour les recevoir ? s'écria l'ex-notaire.

— Pas un chat.

— Point de portier ? point de domestiques ?

— Personne...

— C'est drôle ça !

— Ce n'est pas drôle du tout, c'est tout simple... répliqua Fil-en-Quatre. — D'après un bout de conversation que j'ai entendu entre la mère et la fille, j'ai compris que la mère était venue seule à Paris, huit jours auparavant, pour louer l'hôtel où nous étions... Sa location faite, elle avait mis les clefs dans sa poche et repris le chemin de Londres, qu'elle habite afin d'en ramener sa fille...

— Comment sais-tu qu'elle habite Londres ? — demanda Jean-Jeudi.

— Je sais du moins qu'elle en venait puisque sur les bagages il y avait London...

— Est-ce une Anglaise ?

— C'en doit être une. — Les adresses des malles m'ont appris qu'elle s'appelle mistress Dick Thorn, mais elle parle le français comme un professeur, sauf un petit accent...

— Dick Thorn... répéta l'ex-notaire. — C'est un nom écossais, cela...

— Anglais ou écossais, peu importe... Ca ne fait rien à la chose...

— C'est juste... Disons-nous la fin.

— La fin n'est pas plus compliquée que le commencement... J'aidai les cochers à monter les colis au premier étage dont on venait d'ouvrir les volets, ce qui me permit d'admirer un mobilier de premier choix, soie et dorures, des tapis, des lustres, enfin tout le tra-la-la du grand genre...

— La dame paya les cochers qui s'en allèrent contents.

— Et à vous, mon ami, — me demanda-t-elle, — qu'est ce que je dois ?

— Ca vaut cent sous, milady...

— Les voici...

— Elle fouilla dans son porte-monnaie, et n'y trouva rien. — Elle venait de donner aux cochers le reste de son argent blanc.

— N'ayez pas d'inquiétude, — reprit-elle en souriant, — vous serez payé...

— J'étais bien tranquille, je vous assure.

— Alors elle ouvrit son fameux sac de maroquin rouge qui me tirait l'œil depuis si longtemps, et qu'elle avait placé sur un guéridon...

— Qu'est-ce qu'il y avait dedans ? fit vivement Jean-Jeudi.

— Ah ! mes enfants, j'ai failli tomber à la renverse et j'en suis encore tout étourdi au moment où je vous parle...

— Elle prit une boîte au fond du sac... Cette boîte était pleine de pièces d'or de toutes les dimensions... Il pouvait y en avoir pour quatre ou cinq mille francs.

— Mazette !

— Mais ceci n'est rien... Tandis que la dame me donnait une petite pièce de cinq francs en or, j'avais eu le temps de glisser dans le sac un œil américain...

— Et tu avais vu des billets de banque ?... interrompit Raoul, Brisson, surnommé Plume-d'Oie.

— Quatre ou cinq liasses... et très épaisses... des liasses de plus de dix mille francs chacune...

— Et tu n'as pas sauté dessus !...

— s'écria Jean-Jeudi.

— Eh ! bien, et les femmes, tu les oublies !

— Il fallait les étourdir...

— J'y ai bien pensé, mais ça ne se pouvait...

— Pourquoi ?

— Les cochers étaient encore dans la cour... Au premier cri ils seraient remontés et je me serais fait pincer pour rien.

— Tu as raison... C'est partie remise... Ces billets, nous les aurons...

— Aussi sûr que s'ils étaient déjà dans notre poche...

— Et tu dis qu'il n'y a pas de domestiques ?...

— Il n'y en avait pas ce soir là...

— mais aujourd'hui il y en a...

— Des hommes ?

— Non, deux femmes.

— Tu en est sûr ?

— Parfaitement... Vous pensez bien, mes enfants, que depuis deux jours je rôde autour de l'hôtel et je vois tout ce qui entre et sort... La mère et la fille logent au premier...

— La femme de chambre et la cuisinière couchent dans les mansardes, au-dessus du second étage... Rien à craindre de ce côté-là... Nous pouvons donc naviguer d'aplomb la nuit prochaine... Nous sommes certains de ne rencontrer que quatre femmes, ou plutôt que deux femmes, la mère et la fille... A nous trois il nous serait bien facile de les mettre à la raison, si elles avaient la sottise de se réveiller pendant notre visite nocturne, et l'indécence d'appeler à l'aide... — Qu'est-ce que vous dites de l'opération ?

— Elle s'annonce à merveille... — fit le ci-devant tabellion.

Jean-Jeudi ne répondit pas.

— Il était devenu songeur et baissait la tête.

— ... ma vieille ? — demanda Fil-en-Quatre. — Est-ce qu'il y a quelque chose qui te chiffonne ?...

— Oui.

— Quoi ?

— Je réfléchis à ce que tu viens de nous raconter... — Il est positif que l'affaire semble celle... — reste à savoir si elle est bonne.

— Comment si elle est bonne ! répéta Fil-en-Quatre scandalisé. — Quant à ça, j'en réponds... — Tu n'as donc pas compris ? Nous n'aurons affaire qu'à des femmes...

— C'est justement ça qui m'inquiète ! — s'écria Jean-Jeudi.

— A quel propos ?

— Je ne crains pas les hommes et j'ai peur des hommes...

— Toi ?

— Oui, moi... — Et je suis payé pour ça... il y a vingt ans, à Neuilly, j'ai été pincé par une femme qui m'a roulé comme un conserit, qui m'a turlupiné, raillé, empoisonné, qui m'a fait tué un homme, et qui m'a finalement lâché avec un litre de poison dans mon bocal !...

— Qu'est-ce que tu nous racontes là ? — dit Fil-en-Quatre stupéfait.

— La vérité la plus littérale, — répondit Jean-Jeudi, que ces souvenirs lointains faisaient paître et frissonner, — oui, une femme m'avait pris en flagrant délit d'effraction, d'escalade et de vol, la nuit, à main armée, dans une maison habitée... — Je ne pouvais me défendre avec un simple couteau contre ses pistolets... — Elle me tenait, cette femme !... — Au lieu de me livrer au procureur du roi de ce temps-là, elle se servait de moi comme complice, ou plutôt comme outil, et ne trouva rien de mieux ensuite que de m'empoisonner, dans la crainte sans doute que je la trouve un jour ou l'autre, et que je la fasse chanter sur un air de ma façon avec pas mal de billets de mille à la clef...

— Elle ne savait pas son métier, la dame !... — interrompit le notaire avec un gros rire.

— Comment ?

— Elle l'a empoisonné il y a vingt ans, — dit-tu, — et tu te portes comme le Pont-Neuf !

— J'ai été trois mois entre la vie et la mort... et quand je pense à ce que j'ai souffert, ça me fait grincer les dents !... — Voilà pourquoi je suis devenu taffeur quand il s'agit des femmes... — J'aimerais mieux avoir en face de moi, après une escalade, quatre nâes que deux femelles...

L'ex-notaire était devenu songeur à son tour.

— Cette femme dont tu parlais, — fit-il tout à coup, — cette femme et son amant, tu ne les a jamais revus ?...

— Jamais !... — ce n'est pas faute de les avoir cherchés, cependant ! — Tonnerre du diable ! nous avions un joli compte à régler ensemble !

— Tu ne savais pas leurs noms ?

Jean-Jeudi haussa les épaules.

— C'est bête comme tout, ce que tu me demandes là, ma vieille Plume-d'Oie ! — répliqua-t-il. — Si j'avais su leurs noms, je serais riche à cette heure.

— Ils habitaient quelque part, cependant...

— Oui, à Neuilly, une maison louée à la semaine sous un sobriquet de fantaisie... — Quand je suis sorti de l'hôpital ils n'y étaient plus, et personne ne les connaissait dans le pays et ne pouvait me donner de leurs nouvelles... — Qu'importe ?... — Quoique vingt ans se soient passés depuis, j'espère encore... — Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas.

— Les chances sont maigres, je le sais bien, mais je me cramponne à une idée fixe... — Je suis superstitieux... — Il me semble que l'heure de ma vengeance sonnera, et que cette heure approche... — Je ne veux pas seulement exiger le salaire du crime accompli, je veux aussi, je veux surtout, me venger de ce que m'ont fait souffrir ces misérables, ces lâches, ces infâmes, qui, après avoir exigé de moi l'argent sinistral d'un homme et d'un enfant, ont voulu m'assassiner à mon tour pour me fermer la bouche.

## Mountain Hill House

(HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement.

E. DION & CIE., Propriétaires

## AVIS

Est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session de la Législature Provinciale, par la Compagnie du chemin de fer : "LE QUÉBEC CENTRAL," pour la passation d'un acte amendement les actes incorporant la dite compagnie, afin de lui donner des pouvoirs additionnels devenus nécessaires en conséquence de l'achat du chemin de fer Lévis et Kennébec et aussi pour aviser aux moyens d'émettre de nouvelles actions conjointes et des debentures affectant tout le parcours des deux chemins réunis et pour obtenir l'autorisation de prolonger et changer la ligne comme il sera trouvé le plus convenable pour opérer la correspondance de la ligne avec les quais à Lévis et pour prolonger le temps pour compléter le dit chemin de fer de Lévis et Kennébec jusqu'à la frontière du Maine et pour d'autres objets.

ROBT' N. HALL

Proc. des Pétitionnaires.

31 mars 1881.

## AVIS.

Avis public est par le présent donné, qu'une assemblée spéciale de tous les actionnaires de la compagnie du chemin de fer Lévis & Kennébec, aura lieu à Québec, au bureau de l'Echange des Marchands, samedi, le septième jour du mois de mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, au sujet de certaines mesures à prendre que la vente du chemin de fer Lévis & Kennébec a rendu nécessaires ; aussi pour ce qui lui revient de la vente par le shérif, le 22 mars dernier.

Par ordre,

LAWRENCE LYNCH

Secrétaire

Québec, 6 avril 1881.

7 avril 1881.

## SOCIÉTÉ

DE

## Prets et Placements

De Québec.

## Argent à prêter

La Société offre les avantages suivants :

Des prêts de \$100.00 et plus sont faits sur la garantie de propriétés foncières remboursables, capital et intérêt par paiements mensuels, par quartier ou tous les six mois. Taux de l'intérêt 4 1/2 0/0 et 5 0/0 capitalisés, suivant le montant en renté.

Tout emprunteur peut déposer en tout temps une somme d'argent dans le but de rencontrer des remboursements d'avance, et sur toute somme ainsi déposée, la société paiera un intérêt.

Les transactions sont confidentielles et les prêts sont terminés avec toute la diligence possible.

Aucune amende n'est imposée sur les arrérages un intérêt seulement à un taux modéré est exigé.

On peut obtenir des emprunts pour un an jusqu'à dix ans.

La Société fait des prêts remboursables à époques fixes et elle prête aussi sur la garantie de ses actions, à des conditions avantageuses.

Tous les notaires qui feront faire des placements à la Société auront le privilège de faire les actes que nécessiteront ces transactions.

Ceux qui désirent emprunter feront bien de déposer leur demande sans délai au Bureau de la Société, No. 13, rue St Jacques, Basse-Ville, où ils pourront se procurer tous les renseignements nécessaires.

ROBT. LAROCHE,

Sec. Tres.

9 avril.

## Guide d'affaires.

JAMES O. PATERSON

Marchand de Chapeaux et Fourrures, 27, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

J. E. DERY & CIE.,

Encanteurs, Evaluateurs et Agents généraux. Une attention spéciale pour les ventes à domicile.

28, rue St Pierre, B.-V., Québec.

J. FRANŒEUR & CIE.,

Marchands de Fruit, Légumes, Poissons de toutes sortes Spécialité de Charcuterie Française.

23, Côte du Passage, Lévis.

## Credit - Foncier

FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL - - - \$5,000,000

Président : L'hon. E. DUCLERG, sénateur, (Paris).

Vice-Président : L'hon. J. A. CHAPLEAU, Administrateurs pour la division de Québec : L'hon. E. T. PAQUET, l'hon. ISIDORE THIBAUDEAU, ELISÉE BRADDET, écuyer.

Commissaire-censeur : FRANÇOIS VÉZINA, écuyer.

Directeur pour la même division : ELISÉE BRADDET, écuyer.

Chief de bureau : L. N. CARRIER, écuyer.

Banque de la société : La Banque Nationale.

Bureau à Québec :

Edifice de la Banque Union, 56, rue Saint-Pierre

La société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement.

Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au chef de bureau, à Québec.

L. N. CARRIER.

15 février 1881.

## CORPORATION

de la Ville de Lévis

LISTE des Electeurs de la

ville de Lévis pour les Elections Parlementaires de la Province de Québec pour 1881 en vertu de l'acte électoral de Québec.

BUREAU DE LA CORPORATION DE LA VILLE DE LEVIS.

Lévis, 15 mars 1881.

## AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que les listes des électeurs dans les divers quartiers de la ville de Lévis, qualifiés à voter aux prochaines élections d'un ou plusieurs membres de l'Assemblée Législative de la province de Québec et de la Chambre des Communes, ont été préparées suivant la loi et qu'un double en est déposé ce jour'hui dans le bureau du sousigné à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée ; et qu'une séance spéciale du Conseil de la ville de Lévis sera tenue LUNDI, le QUATRIEME jour d'AVRIL prochain, à HUIT heures après-midi, pour examiner les dites listes et les corriger, s'il y a lieu, après avoir pris en considération les plaintes produites au bureau du conseil, suivant la loi, au sujet des dites listes.

Les dites listes entrant en vigueur à l'expiration des trente jours qui suivent la publication du présent avis, et resteront en force jusqu'au mois de mars prochain et ultérieurement jusqu'à ce que de nouvelles listes soient faites et mises en vigueur sous l'autorité de l'Acte Electoral de Québec.

Par ordre,

FLAVIEN FOY, Secrétaire-Trésorier de la ville de Lévis

Lévis, 15 mars 1881.

LE QUOTIDIEN

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Pris de l'abonnement :

UN AN - \$2 50
SIX MOIS - 1 25
TROIS MOIS - 65

Taux des annonces :

Première insertion - 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente à "

LÉVIS, 12 AVRIL 1881

UN IMPATIENT.

L'Electeur s'irrite fort de voir que le règlement de la question du remboursement de la dette municipale ne soit pas encore effectué.

Notre confrère fait erreur ; le règlement de cette question, bien qu'il ne soit pas terminé, est beaucoup plus avancé qu'il ne l'était sous l'administration précédente.

L'Electeur insinue que le remboursement est renvoyé aux Calendes Grecques. Pour le coup, notre confrère de Québec n'est guère renseigné ; nous admirons son ignorance, ou son manque de jugement.

Le remboursement a été ordonné, et il sera exécuté. Le ministère Chapleau ne ressemble pas au ministère bâtarde du fameux 2 mars ; son programme ne s'est pas égréné aux difficultés de la route, et ses mesures ont passé ou passeront suivant que la Chambre veuille ou non les adopter.

On a commencé à travailler au remboursement de la dette municipale. On a chargé spécialement une personne pour s'occuper de la chose. Si l'on ne procède pas aussi vite qu'on pourrait le désirer, c'est regrettable, il n'y a pas de doute, comme tout retard apporté à l'exécution d'une affaire importante est regrettable.

D'ailleurs nous ne sommes pas dans un besoin extrêmement pressant, notre existence ne dépend pas de ces trois millions et demi. Le gouvernement ne souffre donc pas de ce retard.

Et ce ne sont pas non plus les municipalités qui en souffrent. Au contraire plus elles auront du temps à leur disposition afin de réunir la somme qui constitue leur dette, plus elle seront contentes ; et pour sûr, ce ne seront pas elles qui iront se plaindre devant les habitants des paroisses et des villes qu'on ne vienne pas les prendre à la gorge.

Qui donc se plaint ? L'Electeur ?

INCENDIE DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI.

Les citoyens de Rimouski, immédiatement après l'incendie du séminaire se sont réunis et ont souscrit la jolie somme de \$661 pour subvenir aux dépenses les plus pressantes occasionnées par cette incendie.

Les citoyens de Rimouski ont été cruellement éprouvé par cette incendie, car leur séminaire était l'une des premières maisons d'éducation classique de la Puisseance. C'était l'œuvre de Mgr Langevin, qui avait consacré une partie de sa vie à cette grande œuvre.

NOUVELLE BROCHURE.

Nous accusons réception avec remerciements d'une brochure intitulée : "Culture et préparation du tabac, à l'usage de l'amateur et du cultivateur de tabac en particulier ; suivies des articles de la loi, concernant la culture et à la vente des tabacs canadiens, par le docteur G. LaRoque auteur du "Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière." Cette brochure indispensable aux cultivateurs ne coûte que dix centimes.

En envoyant à la librairie du QUOTIDIEN dix centimes plus un timbre d'un centin, vous recevrez par le retour de la malle une copie de cette brochure.

LA QUARANTAINE.

Nous avons informé nos lecteurs ces jours derniers que les fièvres typhoïdes qui sévissaient dans la paroisse St David de l'Aube-Rivière provenaient du mauvais odeur de la quarantaine, parce que la plupart des résidents de cette endroit nous en avait informé.

Près du chemin à gauche, en arrière de la bâtisse occupée par M. Chs. Berelay, le drainage du terrain se fait dans la côte Tibbits, au centre où se trouve un puits dans l'enclos le drainage doit se faire partie dans ce puits où l'on puise l'eau pour les animaux vu que le terrain est presque plat et partie sur le terrain voisin qui aboutit à un fossé en arrière de cet enclos. A droite près de la maison de M. Welch, gardien de la quarantaine, le drainage se fait de la même manière que sur l'enclos du centre.

Près du fort sur le troisième enclos en arrière, le drainage se fait dans un autre fossé qui se trouve à peu de distance en arrière du fort. Sur le terrain joignant le chemin Tibbits le drainage se fait aussi dans le fossé que nous venons de mentionner. Une forte somme appropriée pour la quarantaine doit être dépensée pour bâtir de nouveaux hangars et construire une clôture de douze pieds de hauteur, autour de ce vaste terrain appartenant au gouvernement fédéral, en arrière du fort No. 3. De plus nous avons l'avis de plusieurs médecins qui croient que les fièvres typhoïdes ne proviennent pas de l'odeur qui pourrait s'exhaler de la quarantaine.

Nous voulons être utile à nos lecteurs, c'est pourquoi nous nous sommes rendu sur les lieux afin de constater si tel est le cas que la quarantaine est la cause de ces fièvres. Nous nous sommes convaincu du contraire. Avant de terminer nous nous permettons de faire la suggestion suivante. Aérer autant que possible les habitations, enlever toutes les ordures autour des maisons et nous croyons que ces précautions contribueront à faire disparaître cette épidémie.

MALVEILLANCE.

Le Messager de Lewiston et le Drapeau National de Glen's Falls, répètent que notre article sur le rédacteur en chef de la Patrie, contenait une insulte à l'adresse des Canadiens des Etats-Unis. Nous avons pourtant établi dans notre édition du 6 courant, que tel n'était pas le sens que nous avions attribué aux paroles que nous avions dites sur ce sujet.

Le Drapeau National déclare qu'il ne reçoit pas notre journal ; dans ce cas, il parle sans connaissance de cause, et agit très déloyalement. S'il ne reçoit pas notre journal, il ne voit pas par conséquent les explications qui y sont données, les réponses aux attaques qui sont dirigées contre nous ; et il manque tout à fait de délicatesse en se faisant l'écho des reproches que l'on nous fait.

Nous nous attendions également à ce que M. Montmarquet rectifierait dans son journal l'erreur qu'il avait commise en nous attaquant, et retracterait les paroles blessantes et injurieuses qu'il nous avait adressées. Un véritable ami de notre nationalité le ferait.

TELEGRAPHIE.

ANGLETERRE.

Londres, 10 avril.

L'état de Lord Beaconsfield est toujours de plus en plus critique, quoique les médecins n'aient pas perdu tout espoir.

Lord Beaconsfield a donné aujourd'hui à son ancien Secrétaire, Lord Rowton des instructions détaillées au sujet de sa biographie et relativement à la publication de ses écrits privés et de sa correspondance qui est très considérable. Dans les intervalles que lui laissent ses accès de douleur, Lord Beaconsfield jouit de toute la lucidité de son esprit. A la vue de sa fin prochaine, il ne se laisse aller ni au regret ni au découragement.

FRANCE.

Paris, 11 avril.

M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, a renouvelé devant le comité sénatorial du tarif, l'assurance que les céréales et les bestiaux seront exclus des traités de commerce.

On rapporte que l'ex-maréchal Bazaine a envoyé un cartel à l'amiral Jaurès, ambassadeur français à Madrid, pour insulte. On croit que l'amiral refusera de se battre.

Dans la Chambre des députés aujourd'hui le président a dit que l'état des frontières de Tunis était intolérable. Le gouvernement se proposait de châtier les maraudeurs et empêcher le retour de semblables agressions. Il dit : La France ne désire pas faire de nouvelles conquêtes, mais elle veut sauver l'avenir de l'Algérie. Nous irons jusqu'au bout pour atteindre ce but, et lorsque les chambres s'assembleront, nous rendrons compte de notre conduite.

L'ordre du jour exprimant la confiance de la chambre dans le gouvernement a été adopté par 339 contre 131.

RUSSIE.

St. Petersburg, 11 avril.

Jeliaboff, dans son discours au sujet du procès des Nihilistes, samedi dernier, a demandé que toutes ses paroles fussent publiées exactement sans en changer une seule.

Sophie Pieofsky demande qu'elle soit traitée avec les égards dus à son sexe. Les prisonniers ont écouté noncer leur sentence avec calme et impassibilité. Ils paraissent même manifester beaucoup d'indifférence.

Il est probable que Sophie Pieofsky ne sera pas pendue.

Il y a plus de 50 ans qu'il n'y a pas eu d'exécution de femme en Russie.

Jessie Helfman va peut-être aussi échapper à la peine capitale.

La sentence de mort a été lue aux prisonniers aujourd'hui ; on leur a accordé 24 heures pour en appeler.

Le professeur Salowieff a produit quelque excitation samedi dernier en condamnant la peine capitale, et cela au milieu des élèves l'Université de St Petersburg ; il a exprimé l'espoir que le Czar agira avec mansuétude à l'égard des prisonniers.

Le délai accordé aux Nihilistes pour appeler de la sentence prononcée contre eux expire mardi à 5 heures. Tous les prisonniers à l'exception de Jeliaboff ont demandé des copies de jugement dans le but de prendre une mitigation de la peine.

BELGIQUE.

Bruxelles, 9.

Le prince héritier Rodolphe d'Autriche est attendu ici le 12, époque à laquelle seront publiés les bans de son mariage avec la princesse Stéphanie.

TURQUIE.

Constantinople, 11 avril.

L'ambassadeur anglais a informé la Porte qu'il l'a tenu responsable pour la sûreté de Suter et le paiement de la rançon exigée par les brigands.

Le consul russe à Tunis a informé l'ambassadeur russe ici que le Bey de Tunis lui a enjoint de communiquer son protêt contre la violation par les français du territoire de Tunis et de demander la coopération de la Russie pour protéger les droits du Bey et de la sublime porte.

Tunis 11 avril.

Des démonstrations hostiles ont été faites en dehors de la maison du consul français, qui refuse de partir tant qu'il n'en aura pas reçu l'ordre. 500 maraudeurs ont traversé la frontière

française hier et ont essayé d'enlever le bétail ils ont assiégé une maison dans laquelle se trouvaient les avant poste français. L'on a envoyé du renfort. Les Zouaves et les chasseurs ont attaqué l'ennemi, et le combat a duré une heure et demie à la fin duquel les maraudeurs se sont retirés les français ont perdu 54 hommes, la perte des maraudeurs est considérable, ils ont pu enlever presque tous leurs morts et leur blessés. Les hostilités sont maintenant sérieusement commencées et l'agitation est grande en Algérie.

Ohio, 11 avril.

Un violent tremblement de terre, qui a duré environ quatre secondes avec augmentation de force, vient de se faire sentir, à la suite duquel des maisons sont tombées de tous côtés.

Vienne, 11 avril.

En Hongrie il y a une profonde détresse causée par l'inondation sur une surface considérable ; le fléau ne fait que commencer.

Halifax.

10 avril.

Un nommé John Nash a été tué ce matin dans la mine de Stelarton, par la chute d'une pile de charbon.

Le paquebot océanique "Texas" de Glasgow est arrivé aujourd'hui à Richmond ayant à son bord un grand nombre d'animaux importés d'Ecosse et d'Angleterre pour le sénateur Cochran, l'hon. J. J. C. Abbott, Beatty, Holderness, de Toronto, etc. Un convoi spécial les transportera à Lévis où ils demeureront quatre-vingt-dix jours en quarantaine.

M. W. Cole de "Moose River," est arrivé en cette ville aujourd'hui, avec un lingot d'or de 70 onces évalué à \$1,300.

La raffinerie de sucre de la Nouvelle-Ecosse a commencé aujourd'hui ses opérations.

Montreal.

11 avril.

Les sténographes employés au palais de justice ont l'intention de se former en compagnie et doivent demander une charte à la législature locale. Pour être admis à prendre des témoignages dans les cours, les sténographes devront subir des examens réguliers et prouver leur compétence.

La branche locale de la ligue agraire a remis £191 à la société principale, à Dublin, pour secourir leurs compatriotes.

L'examen préliminaire de James Baxter, courtier, pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, est commencé aujourd'hui.

Pendant la débâcle vis-à-vis la ville, plusieurs personnes qui traversaient la glace ont failli perdre la vie.

L'élection de l'échevin Laberge est contestée devant la cour, pour défaut de qualification foncière et pour corruption.

La rumeur que l'hon. M. Oumier sera nommé juge de la Cour Supérieure, semble de plus en plus accréditée. On mentionne aussi le nom de M. Archambault comme devant lui succéder.

Le président de la commission du havre se rend aujourd'hui à Ottawa pour obtenir du gouvernement l'abolition ou au moins une réduction du taux de péage des canaux.

M. F. X. Perrault qui a donné plusieurs conférences en France sur les ressources du Canada, vient d'être décoré par le gouvernement français.

Cinquante quartiers de veaux ont été confisqués par l'inspecteur de viande aujourd'hui.

Ottawa.

11 avril.

Le prix de la fleur a augmenté de 10 cents. Elle se vend \$6.10 pour le No. 1.

Les jugements suivants ont été rendus aujourd'hui à la Cour Supérieure : Roy vs. Lockhart, appel renvoyé avec dépens. Stewart vs. la banque Ontario ditto. Cosgrave et al., vs. Boyle, les frais et les intérêts dans toutes les cours avec le droit d'appel. Summers vs. la compagnie d'Assurance de l'Union Commerciale, appel renvoyé avec dépens. La cour s'est ajournée sans rendre le jugement dans l'affaire du Grand-Tronc vs. Fitzgerald et al.

Toronto

11 avril.

Le havre est rempli de glace.

Le capitaine Chater, A.D.C. du gouverneur-général est en cette ville.

Incendie.—La semaine dernière, la maison de M. Alfred Demers, située au troisième rang du canton de Inverness, est devenue la proie des flammes. L'origine de l'incendie est attribué à des étincelles qui tombaient de la cheminée sur le toit. Un fort vent d'est soufflait alors et lorsqu'on s'aperçut du feu, il était trop tard pour combattre l'élément destructeur. C'est à peine si les meubles et effets ont pu être sauvés. M. Demers n'a pas d'assurance.

NOUVELLES GENERALES

A l'enquête du coroner, tenue vendredi dernier, sur le cadavre de Martin Moore, trouvé mort à St. Martin, le jury a rendu le verdict suivant : "Mort des suites d'un coup reçu par un moyen inconnu, et par une personne inconnue."

M. E. O. Champagne, inspecteur des bouillottes, à Montréal, a reçu des lettres de plusieurs clubs de yachts américains lui demandant des informations sur la profondeur de différentes rivières dans la province de Québec. Nous pouvons prédire que l'été prochain nous verrons dans nos eaux toute une flotte d'embarcations de plaisir.

Le gouvernement italien a refusé d'envoyer un escadron dans les eaux tunisiennes.

Un correspondant de Tunis écrit que l'envoyé du Bey sur la frontière pour s'enquérir de l'état des affaires, réclame une grande lisière de terrain sur le territoire français.

COURRIER DE LEVIS.

Température.—Le temps continue d'être doux, et dans deux ou trois jours nous n'aurons plus de neige.

Le "Dominion manufacturer's Directory."—Nous accusons réception d'un ouvrage intitulé : "Dominion manufacturer's Directory." Ce petit volume devrait être entre les mains de tous les hommes d'affaires. Il contient l'indication et l'adresse de tous ces manufacturiers industriels de la Puisseance. Nous le recommandons à nos lecteurs.

Emigration.—Durant le mois de mars dernier, 116 familles comprenant 900 personnes ont émigré aux Etats Unis.

Conférence.—M. H. S. Parmelee donnera une autre conférence sur la tempérance, mercredi prochain, à la salle Lauzon.

Animaux.—Environ cent cinquante animaux gras achetés dans les différentes paroisses des comtés environnants ont été conduits en cette ville.

Effronté.—On nous informe qu'un vieillard fait actuellement des siennes. Entrer dans une maison, lorsqu'il sait qu'une dame est seule, exiger à boire et à manger, est pour lui son principal passe-temps, ou ce qui est mieux, son seul moyen d'existence. Là, il commande ou menace quand c'est nécessaire pour être écouté.

Hier, il est entré dans une maison sur la rue Eden, la servante était seule et notre vieux s'installa de son mieux.

Cette fois, il avait compté intimider trop facilement cette jeune fille qui réussit à s'échapper et demanda la protection d'un citoyen qui passait en ce moment. Celui-ci entra, mais le vieux mendiant paya d'audace et refusa de sortir. C'était le comble de l'effronterie et il fut mis à la porte comme un pareil audacieux coquin méritait de l'être.

On nous signale encore plusieurs autres de ses exploits qui le recommandent non pas à la charité publique mais plutôt à la.....

Trouvé mort.—On nous informe de Farmington, Etat du Maine, que Joseph Roderick, a été trouvé mort dans les bois environnants, où il travaillait. Ce jeune homme, natif de la Beauce, était âgé de 24 ans environ.

Navigaton.—Les capitaines des bateaux de la compagnie du Richelieu ont reçu l'ordre de se rendre à Sorel, cette semaine, pour prendre possession de leurs bateaux. Tout est prêt pour l'ouverture de la navigation.

Lache et infamé.—Vers onze hrs. samedi soir au moment où MM. Sewell et Hall de Lévis se préparaient à embarquer dans le canot de M. Carbonneau, un individu parlant la langue anglaise a frappé ce dernier d'un coup de pied dans les reins, au moment où il se préparait à descendre les marches qui se trouvent au quai Champlain, près de celui de la compagnie du Richelieu. Heureusement que M. Carbonneau a pu résister à l'élan qui lui était donné car il aurait donné de la tête sur les pierres au bas de cette escalier et aurait infailliblement reçu des blessures mortelles. L'agresseur se sauva aussitôt avec ses camarades au nombre de sept à huit.

Nous avons souvent traversé la nuit durant cette saison et presque à chaque fois il se trouvait de ces voyous sur les quais pour nous insulter comme canadiens-français. Un des gardiens de nuit à la basse-ville, de nationalité anglaise, nous a sollicité de traverser à bonne heure le matin, nous assurant que les hommes qu'il irait chercher étaient bien supérieurs à nos dam canadiens.

M. le chef de police de Québec pourrait il nous sembler donner des ordres un peu plus sévères pour cet endroit si important pour le commerce.

TRAFIC DU GRAND TRONC.

Les recettes de la compagnie du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 2 avril 1881 sont de \$228,424; comparées à celles de la semaine correspondante dans l'année 1880 \$203,498 elles forment une augmentation de \$24,926.

L'augmentation pour les 14 dernières semaines est de \$140,901.

COURRIER DE QUÉBEC.

Immorale.—Le "Courrier du Canada," se plaint avec raison de ces feuilles littéraires immorales qui sont distribuées en quantité dans les différents quartiers de la ville. Ces journaux sont vendus aux épiciers, bouchers et autres, qui, sans aucune intention coupable, s'en servent pour envelopper leurs marchandises, et par conséquent en facilitent l'entrée dans les familles.

Personnel.—L'hon. P. Garneau est parti pour New-York chargé d'une mission pour la compagnie des steamers Québec. On dit que cette compagnie a l'intention d'acheter un nouveau steamer de 1,800 tonneaux, qui voyagera entre New-York et les îles Bermudes.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille est de retour à Québec.

Députation.—Une nombreuse députation de Trois-Rivières et des comités environnants, composée de membres du clergé, députés à la législature provinciale, préfets de comtés et autres, a rencontré les ministres, hier soir, au sujet du chemin de fer des Piles au Lac St. Jean.

On dit que les promoteurs de cette entreprise désirent obtenir un octroi de 20,000 acres de terre pour chaque mille de chemin construit depuis les Piles jusqu'au Lac Edouard; de cet endroit, il y aurait une correspondance de cette ligne avec le chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

L'entrevue qui a eu lieu dans les salons du président du conseil exécutif a duré une heure.

Nous apprenons que le gouvernement a promis d'apporter une sérieuse considération à la requête qui lui a été soumise.

Pour Pâques.—Pour le marché de samedi prochain, M. Thos. Delaney tuera 14 animaux, dont quatre, suivant l'opinion des commerçants de bétail, sont les bœufs les plus gras qu'on ait vus depuis vingt ans sur le marché. Chacun de ses bœufs pèsera au-delà de 3,000 livres.

Voleur.—Un jeune homme, résidant dans le quartier Montcalm, a été assailli, ces jours derniers, par des voyous qui stationnaient sur la rue St. Patrice, et qui ont essayé de le voler. La police connaît les noms de ces lâches individus et n'attend plus qu'un warrant soit émis pour opérer leur arrestation.

Nouvelles littéraires.—M. le juge Routhier a maintenant sous presse un ouvrage, intitulé: En Canot. C'est le récit de l'excursion qu'il a faite au

lac St-Jean, dans le mois de juillet dernier, en compagnie de M. Claudio Jannat et de M. le comte de Foucault. Cette brochure aura 200 pages.

M. le docteur Larue, se propose de publier dans quelques semaines un volume de littérature, intitulé Mélanges, qui fera suite à l'intéressant ouvrage du même auteur.

M. J. N. Duquet va bientôt livrer au public une deuxième édition de son Petit Albert.

M. l'abbé A. Gingras, curé de St Edouard de Lotbinière, a actuellement sous presse un volume de 200 pages environ, composé de poésies dont la plupart sont inédites.

Cour du Recorder.—Godias Bedard et François Robitaille, pour obstruer la voie publique, au coin des rues St. Jean et d'Artigny, ont été condamnés à \$5 d'amende ou un mois de prison.

En prononçant ce jugement, M. le recorder dit qu'il espère que la police continuera à agir avec énergie pour chasser ces voyous qui obligent les piétons à passer dans la boue quand ils obstruent le trottoir.

T. Desbiens, pour insulte, \$5 et les frais ou un mois.

Alarme.—Vers onze heures, hier matin, une alarme a été sonnée; feu de cheminée au Cap Blanc.

Nouveau Club.—On annonce la formation d'un nouveau club de réforme, dans le quartier St. Jean.

Assemblée.—La réunion annuelle des actionnaires de la compagnie de commerce et des bois du chemin de fer du Lac St Jean, a lieu cet après-midi.

Cette compagnie, formée dans le but de construire le chemin de fer du Lac St Jean, est composée de citoyens les plus distingués tels que les hon. A. P. Caron, P. Garneau, I. Thibaut, MM. Whithall, Beaudet, Ross, Renaud, John Ross, R. P. Vallée, James Connolly et autres.

Avec l'aide de quelques capitalistes anglais, ces messieurs ont poussé activement les travaux sur cette ligne de chemin de fer; le succès est à présent assuré, si les autorités manifeste la moindre bonne volonté en faveur de cette entreprise qui doit rendre des services si précieux à la cause de la colonisation.

A cette compagnie, qui a procuré de l'ouvrage à plus de 600 hommes durant toute la saison d'hiver, nous souhaitons succès.

FAITS DIVERS.

Aux abattoirs.—Les différentes machines nécessaires aux abattoirs d'Hoehelaga, près de Montréal à l'exception de la machine à vapeur, qui a été faite à Stratford, dans l'Ontario, ont été fabriquées dans les usines de Montréal et le patronage semble avoir été donné avec beaucoup d'impartialité parmi les manufactures de différentes nationalités. Les quatre bouilloires ont été construites aux Vulcan Boiler Works de M. White, les arbres de couche, au Novelty Works de M. Gardner, et les brouettes en tôle galvanisée pour transporter les amas des animaux dans les ateliers de M. Chanteloup. M. Godfrôis Chapleau a été chargé de fabriquer les grues et les treuils mobiles (travellers).

Le département des glacières sera sous la direction d'Américains de Boston qui ont de l'expérience dans le métier. Les bêtes à cornes seront, dit-on, abattues à coup de carabine.

MARITIME.

Le vapeur "Prince Edouard" a remorqué les deux vapeurs traversiers "North" et "South" en dedans du quai neuf du Grand-Tronc, vers 6 1/2 heures hier après-midi.

Le steamer "Otter" a été remorqué au quai MacKenzie pour faire subir des réparations à ses machines.

Le steamer "Beaver" a été entré hier dans le dock patente de M. G. T. Davie, pour réparation.

Les bateaux à vapeur "Challenger" et "Brothers" sont sortis de leur quartier d'hiver chez M. G. T. Davie.

La barque "Scotia" prendra la place des bateaux ci-dessus mentionnés après le déchargement de sa cargaison à l'anse aux Sauvages, pour y être réparée.

Naissances.

En cette ville, jeudi dernier, madame S. R. Piton, une fille.

A Québec le 9 du courant, la Dame de J. P. Bourget, écrivain, étudiant en droit une fille.

Deces.

A St. Joseph de Lévis, le 11 de ce mois, après une longue et cruelle maladie, est décédé à l'âge de 41 ans, Louis Mercier, boulanger. Ses obsèques auront lieu demain à neuf heures, à l'église St. Joseph. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Roch, le 19 du courant, à l'âge de 1 an et 3 mois, Joseph Honoré, enfant de M. Auguste Couture, boulanger. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église St. Roch.

Au faubourg St Jean, à l'âge de 26 ans et 9 mois, Mme Aglaé Belanger, épouse de Sieur Mathias Gagnon. Son service a eu lieu à l'église St Jean, ce matin, à 8 heures.

Dimanche, à l'âge de 2 ans et 20 mois Marie Alma-Sophio, enfant de M. Onésiphore Jackson. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

A St Jean Deschailions, le 9 du courant, à l'âge de 81 ans, Philippe Légaré, écrivain, ci-devant de Québec. Son inhumation aura lieu à St Jean, demain.

Propriété à vendre

A St Henri de Lauzon, près de l'église paroissiale, un lopin de terre d'une dizaine d'arpents en superficie, avec une MAGNIFIQUE MAISON à deux étages des us construite, et dépendances qui en font une résidence de première classe.

Pour conditions, s'adresser au propriétaire.

M. FERDINAND DE ROUSSEL ou à M. ALFRED GUENETTE, Marchand, St Henri de Lauzon 7 Avril.

MESDAMES FISHER & SHEPHERD

DESIRENT annoncer qu'ils ouvrent maintenant leur

NOUVEL ASSORTIMENT

De Bonneterie

CONSISTANT EN

Chapeaux garnis et non garnis

Garnitures de tête très élégantes pour diners et soirées. Rubans, Dentelles, Soies, Satins, Plumes, Fleurs, Ornaments, etc., etc.

SALES D'EXPOSITION DES MODES

No 10 RUE de la FABRIQUE, QUÉBEC. 31 mars 1881.

Bonne nouvelle !

On apprendra avec plaisir le retour de M. J. P. Lemelin, qui était allé aux États-Unis pour acquérir certaines connaissances et toute l'habileté qu'exige le métier de tailleur.

Ce monsieur qui offre ses remerciements au public pour l'encouragement qu'il a reçu dans le passé, espère qu'il vaudra bien encore l'honneur de son patronage. L'expérience qu'il a acquise durant son séjour aux États-Unis lui permet de défier toute compétition, quant à la coupe et l'élégance des habits et des pantalons.

Ainsi une visite est respectueusement sollicitée.

Un jeune homme trouvera de l'emploi comme apprenti.

J. P. LEMELIN, tailleur, St Joseph de Lévis, village Lauzon. 12 mars 1881.

Différentes causes, Page avancé, les gonées, la maladie, les dérapements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou ternés leur couleur naturelle, brune blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir cheveu en le nettoyant et en lui donnant une action saine. Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès de la humeur. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les chevelures faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustre doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Prépare par le Dr J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analystes.

En vente chez tous les Pharmaciens.

A LOUER

UN bas de maison capable d'être érigé en magasin, à de bonnes conditions.

Ce magasin se trouve situé, rue des Marchands, Fraserville. C'est un bon poste de commerce s'adresser à

GUILLAUME BÉRUBÉ, Fraserville. 9 avril.

A LOUER.

UNE grande maison à deux étages, occupée par M. Lebel, hâtelier. C'est le meilleur poste de commerce de St Romuald.

Pour toutes informations s'adresser à Madame GABRIEL LEMIEUX, No 10 rue Eden, Lévis. 30 mars 1881.

A vendre ou à louer

Une maison de première classe, construite en briques, située dans un endroit avantageux de la ville de Lévis, vis-à-vis Québec, et autrefois occupée par les bureaux de la Banque des Marchands du Canada. Cette maison encore neuve et solidement construite, a été réparée et mise en parfait ordre. Elle contient des voûtes à l'épreuve du feu, c'est une résidence commode, bien faite, munie de toutes les améliorations modernes et réchauffée par la vapeur.

Pour tous autres renseignements s'adresser à

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

Rue St. Pierre, Québec.

11 avril.

Pension privée

rue St George, Lévis.

Mad. Vve P. HOCHU fait savoir qu'elle est prête à pensionner trois ou quatre personnes à un prix modéré.

S'adresser 26, rue St George.

A VENDRE

Bois franc et bois mou à vendre à bon marché et livré à domicile dans n'importe quelle partie de la ville.

P. LAVERTU, 53, rue St. George, Lévis. 2 avril 1881.

HOTEL ALBION

Rue du Palais, Québec

Le soussigné vient de louer pour dix ans, l'Hôtel Albion qu'il a fait réparer à neuf et qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui.

Cet Hôtel possède toutes les commodités modernes. Rien n'a été épargné pour donner aux visiteurs tout le confort possible.

La table y est toujours abondamment servie des mets les plus recherchés.

Comme l'annonce de l'ouverture de ce splendide hôtel n'est pas encore répandue dans tous les États Unis et la Puissance du Canada, le propriétaire a jugé bon de réduire ses prix pour l'année qui va secourir.

L. M. BLOUIN, Propriétaire.

M. B. Les voitures de l'établissement stationneront aux gares à l'arrivée de tous les convois et des bateaux à vapeur.

La Banque Nationale, Québec, 24 Mars 1881.

Le 1er et après le SECOND DE MAI PROCHAIN, cette Banque paiera à ses actionnaires un dividende de

DEUX ET DEMI PAR CENT

sur son capital, pour les six mois expirant le 30 AVRIL PROCHAIN.

Le livre de transport sera fermé depuis le 16 jusqu'au 30 AVRIL PROCHAIN, inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans les Bâtisses de la Banque, Québec, le 6 de MAI PROCHAIN, à 3 HEURES P. M.

Par ordre, F. VEZINA, Caissier. Québec, 24 mars 1881.

Influence indue.

A vendre une brochure intitulée: "Influence spirituelle indue" extrait du "Journal des Trois-Rivières" prix 15 cents l'exemplaire.

A. G. ROUTHIER, LIBRAIRE, 24, Cote du Passage, Lévis.

Avis public

MERCREDI, LE 13 AVRIL, A 10 HEURES A. M.

AUX EDIFICES DU PARLEMENT GRANDE ALLÉE

sera vendu par encan, la balance du fonds du Dépôt de Livres du gouvernement, consistant en: Livres d'école, Mappes et autres fournitures pour les écoles.

CONDITIONS: COMPTANT

Des soumissions sont aussi demandées pour l'achat des crédits du Dépôt, autres que ceux dus par les municipalités.

Pour informations s'adresser de 10 heures a. m. à 4 heures p. m., au comptable du Dépôt de Livres.

Bureau de l'Instruction publique, Québec, 2 avril 1881.

LE SURINTENDANT. 4 avril 1881.

Harnais, Valises.

au No 16, rue St Jean Haute-Ville, Québec

Le soussigné possède le plus bel assortiment de valises, sangles, portemanteaux et sacs de voyage qu'il soit possible de voir à Québec.

Il répare aussi tout ces objets admissiblement.

C. CORNEIL

16, rue St-Jean. 8 avril.

Argent ! Argent !

COMMENT LA FAIRE !

AU LIEU D'ACHETER DE NOUVEAUX HABITS faits teindre vos vieux vêtements à la

"American Steam Dye Works"

où tout est travaillé d'une manière exceptionnelle.

Les étoffes de tout genre sont nettoyées et teintes à la perfection et rivalisent avec les marchandises neuves.

F. O'BRIEN, propriétaire

No 95, rue St-Jean, QUÉBEC.

9 avril.

\$40,000 Briques Blanches

A \$20 LE MILLE F. O. B.

Ottawa, Ont.

A VENDRE par le soussigné au bureau duquel on peut en avoir les échantillons; aussi brique ornementale en Terra Cotta.

Les meilleurs certificats produits, quant à la durée de la couleur et la résistance au plus grand froid.

Un escompte sera alloué pour des lots considérables.

S'adresser à E. J. DUBEAU,

35, rue St Pierre, Basse-Ville, Québec. 2 avril 1881.

NOUVELLES Marchandises.

D. MORGAN, marchand tailleur, No. 34, rue la Fabrique, vient justement de recevoir 14 caisses d'Étoffes Anglaises, Ecossaises et Canadiennes pour vêtements de Dames et Messieurs.

Les personnes qui ne veulent pas faire confectionner leurs habillements dans l'établissement, peuvent cependant acheter les étoffes qui leur conviennent.

Aussi

4 caisses de diverses marchandises pour hommes.

1 caisse de parapluies.

1 caisse d'imperméables anglais.

2 caisses d'habillements faits à l'avance pour les enfants.

HABILLEMENTS depuis \$7.50. 6 avril.

Charron demandé.

ON DEMANDE un charron ayant quelques années d'expérience et sachant la peinture. S'adresser à NARCISSE DROUIN, charron, St. Joseph, Beauce.

RESURRECTION.

A Montréal, le 29 du mois de mars après une engourdissement qui ressemblait beaucoup à la mort, est ressuscité le parti libéral sous la bannette magique de M. Mercier.

M. Mercier avait constaté que le parti libéral n'était pas un corps mort mais seulement frappé de catalepsie ou paralysie et il entreprit de le ranimer. L'entreprise était difficile et demandait un pouvoir magnétique considérable. Le succès de la journée du 29 a démontré l'efficacité des opérations de M. Mercier.

C'est vers trois heures de l'après-midi que le malade a commencé à donner signe de vie, dans le Mechanic's Hall, au milieu d'un grand nombre de personnes venues pour assister au miracle.

Voici en deux mots comment les choses se sont passées.

M. Grenier président, M. Mercier pontifiait, M. Thibaudeau lisait, assisté de MM. Greenshield et Poirier.

M. Mercier ouvrit la séance d'un air grave, prononça quelques paroles cabalistiques et constata tout à coup, d'un ton solennel et inspiré, que le défunt, le malade nous voulons dire, vivait encore. Il fut suivi par le grand-père Blake, les chanoines Huntington, Laurier et Langeleur, les diacres Duhamel, McShane, Bouthillier, Prévost et Préfontaine qui tous s'accordèrent à dire, après avoir fait quelques passes sur le malade, qu'il donnait des signes de vie.

Mais, c'est le soir surtout, à l'hôtel Windsor au milieu des flots de champagne, de lumière et d'harmonie que les opérations eurent plein effet et que le paralytique revint complètement à la vie.

Les dames présentes ont même trouvé qu'il fallait que le ressuscité fût solide pour résister si facilement aux influences magnétiques, électriques et spiritueuses auxquelles il avait été soumis toute la journée.

La nouvelle de la résurrection du défunt a fait sensation dans le monde entier même jusque chez les Boers et les Zoulous.

—La Tribune du 2 avril.

LE CREDIT FONCIER DANS L'ISLE DU PRINCE-EDOUARD.

Nous apprenons par les journaux de l'Isle du Prince-Edouard qu'un projet de loi pour incorporer le Crédit Foncier dans cette province a été soumis à la législature et adopté, mais non sans une forte opposition de la part de cette classe d'hommes qui spéculent sur les sommes et font de l'argent un véritable dieu. Nous voyons que plusieurs d'entre eux exigent jusqu'à 20 pour cent d'intérêt sur les sommes prêtées, et si c'est le cas, nous comprenons facilement que ces usuriers n'aient pas qu'on les trouble dans la possession d'un semblable état de choses.

Il n'est donc pas étonnant de voir la jeunesse émigrer pour aller chercher de l'emploi ailleurs, car il est impossible aux manufactures de prospérer quand elles rapportent 20 pour cent au propriétaire qui évitait toute espèce de risques soit dans le commerce, dans la mécanique, soit enfin dans l'agriculture. L'affluence de l'argent dans cette province fera tomber le taux de l'intérêt et mettra le fermier et l'ouvrier en état de pouvoir établir une compétition avec ceux des autres provinces dans lesquelles on peut se procurer l'argent à des taux plus modérés. L'Isle du Prince-Edouard est encore sous le coup du funeste système de la tenure seigneuriale, et si le taux d'intérêt qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui se continue quelque temps encore, nul doute que les habitants de cette Ile ne seront forcés d'abandonner leurs propriétés entre les mains de maîtres encore plus égoïstes que ceux qu'ils avaient auparavant.

Lorsque M. Bowers, éditeur du New Era, et maintenant l'imprimeur de la reine dans l'Isle du Prince-Edouard, se rendit ici en novembre dernier et qu'il eut fait connaître dans quel état se trouvait cette Ile, il fut facile de s'apercevoir que l'établissement du Crédit Foncier au milieu de cette population serait d'une très grande utilité, et nous l'introduisons auprès de l'honorable secrétaire provincial, lequel lui suggéra de se rendre à Montréal pour avoir une entrevue avec M. Thors.

Cette institution n'avait pas alors l'intention de commencer ses opérations, vu les limites encore restreintes de ses privilèges; mais M. Bowers représenta les choses avec tant de force qu'il convertit les directeurs à sa cause, et l'on prit de suite des mesures à cet effet. Si toutes les espérances que fait naître l'établissement du Crédit Foncier dans cette province peuvent se réaliser, les habitants de cette Ile ne devront pas oublier que c'est aux efforts et à la persévérance de M. Bowers qu'ils en devront reporter tout le mérite.

—Le Quebec Daily Telegraph.

NECROLOGIE.

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Dame Marie Anne Almaïde Dansereau, épouse de l'honorable M. Félix Geoffron, M. P. Madame Geoffron est morte samedi soir, à l'âge de 40 ans et 11 mois, chez son père à Verchères où elle demeurait avec son mari depuis quelques années. Elle était la sœur de Madame L. A. Sénécal et de Madame Cyrille Archambeault qui périt avec son époux il y a une quinzaine d'années dans l'explosion du St. John en vue du port de New-York. La défunte douée des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, laisse un nombreux cercle de parents et d'amis qui seront inconsolables de sa perte. Nous offrons à M. Félix Geoffron l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

—Le Monde.

—Un nommé Bergeron a failli se noyer, samedi dernier, en traversant la rivière Richelieu en voiture au moment de la débâcle. Il a perdu son cheval et sa voiture, et c'est avec beaucoup de difficultés, qu'il parvint à atteindre le rivage.



AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Surintendant Général des Affaires des Sauvages, et endossées "Soumission pour approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 14 avril 1881, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Fort Walsh et au Fort Macleod, pour l'année 1881-82. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de Soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au sousigné ou au Surintendant des Sauvages, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour la somme de cinq mille piastres, qui sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il sera requis de le faire, ou s'il manque de compléter les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.)

L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages, Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, 25 Mars 1881.

DES SOUMISSIONS cachetées portant la suscription "Provisions, fourrage et éclairage pour la Police à cheval," et adressées au "Très-Honorable Ministre de l'Intérieur, Ottawa," seront reçues jusqu'à midi de JEUDI le 14 AVRIL.

L'on pourra se procurer des formules imprimées de soumissions, contenant tous les renseignements nécessaires au sujet des articles et des quantités voulus, en s'adressant à ce département.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour la somme de deux mille piastres, qui sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il sera requis de le faire, ou s'il manque de compléter les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Aucune soumission ne sera reçue à moins qu'elle ne soit faite sur ces formules imprimées.

Il ne sera rien payé pour cette annonce aux journaux qui la publieront sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

J. S. DENNIS, Député du Ministre de l'Intérieur, FRED. WHITE, Contrôleur, Ottawa, 25 Mars 1881.

Chemin de Fer Q., M., O. et O. CHANGEMENT D'HEURES A PARTIR DE Jeudi, 20 Dec. 1880

Table with 4 columns: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivés à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivés à Hochelaga. Rows include Mixed, Mail, and Express services with times.

(Trains locaux entre Aylmer.) Les trains laissent la station du Mile End 7 minutes plus tard. Magnifiques Chars Palais sur tous les trains passagers, et élégants Chars Doroitrs sur les Trains de Nuit. Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m. Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal. Bureau Général, 13, d'Armes, Montréal. Bureau des Billets, 201, rue St-Jacques, Montréal. Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. SENECAU, Surintendant General, 10 dec. 1880.

VENTE à L'ENCAEN DU PRINTEMPS AMEUBLEMENT GENERAL

Nous sommes maintenant prêts à recevoir les commandes des personnes qui desiront faire vendre à leurs meubles et effets soit à leur résidence, soit à notre salle d'enchère, rue St. Jean, Haute-Ville ou rue St. Paul, Basse-Ville. Nous portons la plus grande attention aux ventes des marchandises qui nous sont confiées. Le remboursement s'effectue immédiatement après la vente. Tout ordre doit être adressé à CASEY & CIE., Encanteurs, 31 mars 1881.

Anciennes Maisons à CIE. T. H. HARDY, F. X. GARANT, A. T. GARANT (SUCCESSEUR) LIBRAIRE, No 19, rue St Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC.

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets, tels que Livres, Vins de Messe, Cierges, Eau-de-vie, Vina, etc., etc. Papier rose, couleur de rose, ca min, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour fleurs; Galon, France, Glands, Payettes, Canotiers or et argent, etc., Fournitures de Bureau, etc. etc.

PAQUES!! PAQUES!!



M. PAQUET annonce à ses pratiques et au public qu'il ouvrira son étal rue St. Louis porte voisine de Léon Hamel. On y trouvera comme par le passé et à la satisfaction de l'acheteur un assortiment tel que : BEUF, LARD, MOUTON, VEAU, SAUCISSE, BOUDIN, JAMBON. Une visite est sollicitée.

LABRECQUE & PAQUET.

Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT pour la Saison d'Hiver '80-81 A PARTIR DE LUNDI, le 29 NOVEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit: Temps du C. de F. Temps de Québec. Départ. Express pour Halifax et St. Jean... 8.10 a.m. 7.55 a.m. Train d'accommodation et malle... 9.30 a.m. 9.15 a.m. Train de Fret... 6.45 p.m. 6.30 p.m. Arrivés. Express de Halifax et St. Jean... 8.05 p.m. 7.50 p.m. Train d'accommodation et malle... 3.40 p.m. 3.25 p.m. Train de Fret... 5.20 a.m. 5.05 a.m. Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton. Les Chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendent directement à St. Jean. Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 24 novembre 1880.

Magasin de Cheveux à bon Marché V. DESPLATS 270, Rue et Faubourg St. Jean

Grand assortiment de cheveux à 20 Cts dans la piastra de réduction. Pas de compétition possible sur nos prix. Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés sous le plus court délai, et dans les derniers goûts. On travaille aussi les peignures de cheveux. Toujours en mains la préparation "L'ennemi des cheveux gris," devenue célèbre, qui donne aux cheveux gris et blanc, leur couleur primitive. Elle empêche la chute des cheveux; prix 50 centins la bouteille. Boutique de barbier de 1ère classe. V. DESPLATS, Barbier, Perruquier et marchand de cheveux, 278, Rue et Faubourg St. Jean, 7 octobre.

1881 PRINTEMPS Métier de Tailleur!

Je vends des Habilements de Printemps à très bas prix, en Tweeds Anglais, Ecossois et Canadien aussi en draps Diagonales, des draps de l'Ouest et de l'Angleterre, de Dooking, de Castimires et des Habits de dessus légers. On peut choisir parmi un assortiment considérable. Je garantis que chaque Habilement fera bien, parce que je surveille moi-même la confection. N. B.—On tient une ligne de Tweeds à bas prix, convenable pour le temps des affaires. Prix, \$9.99.

William Lee TAILLEUR 25, RUE BUADE, QUEBEC. 31 mars 1881.

CHEMIN DE FER DE Lévis et Kennebec. APRES CETTE DATE Les convois voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Maille, Temps. Rows include Lévis pour St. Joseph, Arrivant à St. Joseph, Laisant St. Joseph pour Lévis, Arrivant à Lévis. Times: 3.00 P.M., 6.00, 7.30 A.M., 10.30.

P. S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train. Billet de retour pour St. Joseph, 1ère classe... \$ 2.00, 2me classe 1.35. AVIS. Le et après le 15 du courant les convois de ce chemin de fer voyageront comme suit: De St. Joseph à Lévis à 7 heures a. m., et de Lévis à St. Joseph à 4 heures p. m. ROBERT SMITH, Gérant pro-tem. Lévis 31 mars 1880.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS à COUDRE DU CANADA.

Les soussignés ont décidé de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir. Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendons un lot en détail pour le même prix du gros. Nos agents de la campagne sont autorisés à la même chose. Nous avons des moulins que nous avons toujours en mains:

- WANZER A. WANZER C. WANZER D. WANZER E. WANZER F. ROYAL. WHEELER & WILSON, (à gauche). HOWE. SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer).

Comme l'on voit qu'entre dix sortes de moulins qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut nullement faire autrement que de prendre à son goût sur une aussi grande quantité, nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON, qui complètent toutes les sortes de moulins qu'il y a dans Québec.

Nos agents de la campagne sont les Messieurs suivants: Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf. Octave Dubé, Trois-Saumons, L'Islet. Anselme Plante, St. Frédéric, Beauce. A. G. Routhier, libraire, Lévis. J. E. L'Arrivée, notaire, Sandy Bay, Rimouski. Chez tous nos agents l'on trouve les mêmes sortes de moulins que nous avons, aussi huile et aiguilles de toutes sortes, etc. Tous les agents de moulins à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de l'huile au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités. AGENTS DEMANDÉS. Nous réparons toutes sortes de moulins.

Gervais & Turner 339, RUE ST. JOSEPH Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUEBEC. 7 déc. 1880